

*Article 21 du Règlement***LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL****LE NORD DE L'ONTARIO—L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT**

M. John A. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le Président, à titre de député progressiste conservateur du nord de l'Ontario, j'ai été troublé et dégoûté par les critiques formulées hier par les représentants de l'opposition au sujet du programme économique du gouvernement fédéral pour le nord de l'Ontario. Mes collègues du nord de l'Ontario et moi-même avons travaillé fort pour élaborer un programme économique qui nous permette de relever les défis d'une économie fondée sur les industries primaires, un programme qui tienne compte des besoins spéciaux de la région, un programme qui permette la participation des personnes visées dans les localités, enfin, un programme qui nous permette de tirer profit des points forts des localités et des habitants du nord de l'Ontario.

Je suis fier de dire que nous avons mis sur pied un tel programme économique. Le gouvernement reconnaît que le nord de l'Ontario est une région bien spéciale qui a des besoins tout à fait particuliers. Les députés du nord de l'Ontario sont fiers de la performance du gouvernement et de l'intérêt que celui-ci manifeste pour leur région.

Les députés de l'opposition qui critiquent le gouvernement devraient examiner leurs propres réalisations. Qui a aidé le nord de l'Ontario plus que nous? Le chef socialiste du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) a affirmé que son parti ne voyait pas l'utilité d'actions accréditives pour aider les industries primaires du nord de l'Ontario.

Quant aux libéraux, pas une fois pendant les plus de 16 années qu'ils sont restés au pouvoir ont-ils aidé le nord de l'Ontario.

Je répète que j'ai été scandalisé et renversé d'entendre les critiques formulées par l'opposition au sujet du programme économique du gouvernement fédéral pour le nord de l'Ontario, qui donnera aux habitants de cette région les occasions de développement qu'ils méritent.

* * *

*[Français]***LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES****OPPOSITION AU NOUVEAU PLAN**

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, M^{me} Marguerite Rondeau du boulevard Joseph-Renaud à Ville d'Anjou a reçu récemment une carte postale lui demandant de se rendre à une certaine adresse pour aller chercher une lettre recommandée. Quand M^{me} Rondeau s'est rendue à l'adresse indiquée, il n'y avait aucune enseigne indiquant que c'était un bureau de poste et, à sa grande surprise, en entrant dans ce magasin—un dépanneur—elle a trouvé un jeune homme qui pesait des bananes et, en lui montrant la carte, le jeune homme lui a remis sa lettre recommandée. Quelle fut la surprise de M^{me} Rondeau de voir que sa lettre recommandée était à la même place que les bananes!

Voilà où on en est rendu, monsieur le Président! On a mélangé le courrier avec les bananes.

Combien de Canadiens sont dans la même situation, recevant tous les jours des cartes postales et devant se rendre dans des endroits qui ne sont même pas identifiés comme des

bureaux de poste. Même les gens d'affaires commencent à annuler leurs contrats avec la Société canadienne des postes parce que ce n'est pas payant; les clients sont tellement choqués de ces mauvais services que, au lieu d'avoir plus de clients, elle en perd.

Monsieur le Président, on me demande tous les jours: Qu'est-ce que le ministre responsable de la Société canadienne des postes attend pour retirer ce plan mal conçu qui ne donne pas service à la population canadienne?

* * *

● (1410)

*[Traduction]***LA LOI DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN DE L'OUEST****LA SOMME VERSÉE AUX AGRICULTEURS DE LA SASKATCHEWAN**

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, le programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest aide les producteurs quand le revenu net produit par les céréales et les graines oléagineuses n'atteint pas la moyenne des cinq années précédentes. La loi a été modifiée en février 1985 pour permettre le versement de paiements provisoires afin que les agriculteurs reçoivent de l'argent en mai avant l'ensemencement du printemps. Un montant record de 705 millions de dollars a été versé aux agriculteurs en avril dernier.

Vendredi, le ministre d'État chargé des céréales (M. Mayer) a annoncé un versement final de 693 millions de dollars dans le cadre du programme de stabilisation concernant le grain de l'Ouest en 1986-1987. Cela veut dire que le montant total des versements dans le cadre de ce programme sera de 1,4 milliard de dollars, y compris 759 millions de dollars à la Saskatchewan, ce qui sera un montant record et 63 p. 100 de plus que le montant versé l'année dernière.

Comme l'a signalé Garf Stevenson, président du syndicat du blé de la Saskatchewan: «Cela représente un versement très important et nous en avons grandement besoin. Cela montre bien à quel point le gouvernement tient à appuyer l'industrie agricole.»

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—LE SECTEUR AGRICOLE**

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, l'accord de libre-échange que le gouvernement a conclu avec les États-Unis continue de s'effriter. Hier, le gouvernement de l'Ontario a déclaré qu'il n'acceptera pas les conditions négociées pour son industrie vinicole.

Dimanche, le conseil général du parti libéral du Québec a refusé d'approuver les modalités de l'accord concernant l'agriculture. Les membres du conseil savent que l'accord est si impopulaire auprès des agriculteurs québécois que l'appuyer équivalait à jeter de l'huile sur le feu.